

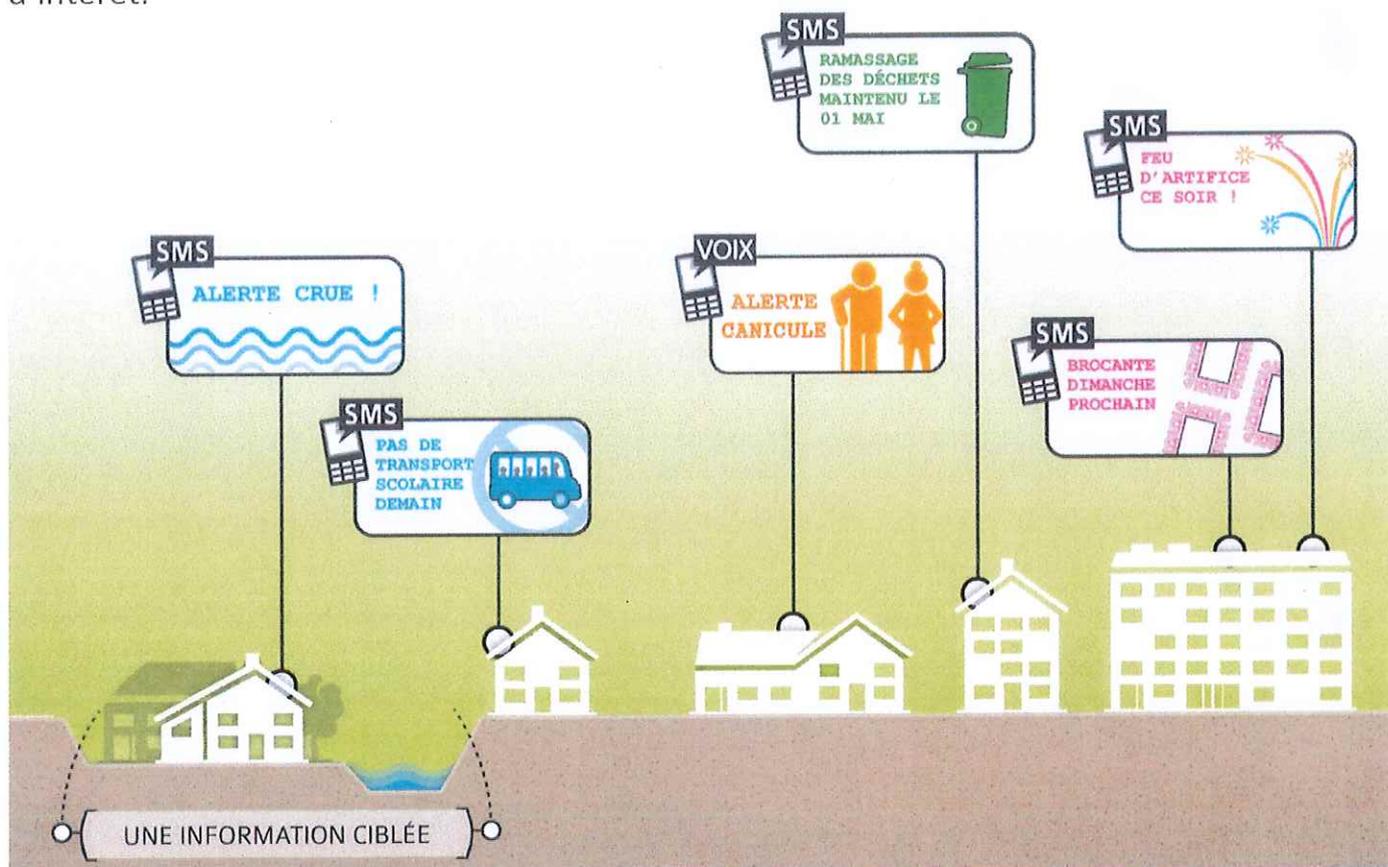
# Alerte Citoyens votre mairie vous informe



## Mieux communiquer avec nos citoyens

Chers habitants de AX-LES-THERMES

Grâce à un système innovant, la mairie va pouvoir vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, et ce en fonction de vos centres d'intérêt.



Ne pas jeter sur la voie publique.

Risques météorologiques, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien dates de manifestations, sont autant d'évènements pour lesquels vous souhaitez être informés.

Afin de bénéficier gratuitement de ce service d'alertes et d'informations, merci de vous rendre sur le site Internet [www.mairie-ax.fr](http://www.mairie-ax.fr) ou bien de compléter le coupon réponse au verso et le retourner en mairie.

Vous pouvez également vous inscrire directement en mairie.

Dominique FOURCADE,  
Maire de AX-LES-THERMES

## Coupon-réponse à renvoyer en mairie

Je souhaite souscrire gratuitement au service « Alerte Citoyens ».

Nom	<input type="text"/>	
Prénom	<input type="text"/>	
Téléphone	<input type="text"/>	
E-mail	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Code postal	Commune	<input type="text"/>

### Citoyen supplémentaire

Nom	<input type="text"/>	
Prénom	<input type="text"/>	
Téléphone	<input type="text"/>	
E-mail	<input type="text"/>	

Je souhaite également recevoir les informations suivantes :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Vie de la commune          | (Fête des voisins, brocante, arbre de Noël...) |
| <input type="checkbox"/> Réseaux de distribution    | (Electricité, eau, Internet, téléphone...)     |
| <input type="checkbox"/> Risques météorologiques    | (Inondation, canicule, tempête...)             |
| <input type="checkbox"/> Circulation, stationnement | (Travaux, accidents, routes barrées...)        |
| <input type="checkbox"/> Vie scolaire               | (Informations diverses...)                     |
| <input type="checkbox"/> Sécurité                   | (Informations diverses...)                     |

Le service « Alerte Citoyens » est un service gratuit. Conformément à la loi 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, vous avez un droit d'accès et de rectification sur simple demande auprès de la mairie concernant les données et la finalité du traitement.

Vous pouvez vous désinscrire en utilisant le site Web ou auprès de votre mairie.

Les données collectées ne seront en aucun cas transmises à des tiers pour une utilisation commerciale.

Ce service est édité par la société OLTYS SAS, 5 rue de Maidstone 60 000 Beauvais

Les informations portées sur ce formulaire sont collectées par la Commune d'AX-LES-THERMES, en qualité de responsable de traitement, à des fins de communication pour Alerte Citoyens. Les destinataires des données sont les services de la mairie d'AX-LES-THERMES. Ces données seront conservées selon les dispositions légales ou réglementaires concernées, pour toute la durée du traitement susvisé, jusqu'à la fin de l'évènement concerné. En vertu du Règlement Général sur la Protection des données, entré en vigueur le 25 mai 2018, et de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression (dans certains cas) des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer l'un de ces droits, veuillez-vous adresser à Mairie Place Roussel 09110 AX-LES-THERMES ou [contact@mairieax.fr](mailto:contact@mairieax.fr). Le Délégué à la Protection des Données personnelles est le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège (4 rue Raoul Lafayette 09000 FOIX), que vous pouvez contacter pour tout renseignement supplémentaire. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Ne pas jeter sur la voie publique.